



## **Procès-Verbal de l'AG du 18 juin 2022 à la niche**

Présents :

*Comité : Marina Lecoultre, Christian Gerber, Manuel Aubert, Muriel Cantone , Olivier Crivelli*

*Membres: 24*

### **14 :15 Bienvenue et ouverture de la séance par la lecture de l'ordre du jour :**

1. Adoption du procès-verbal de l'AG 2021
2. Rapport de la présidente
3. Allocution des moniteurs
4. Rapport du caissier
5. Rapport de la commission de vérification des comptes
6. Adoption des comptes 2021
7. Démissions / admissions
8. Manifestation 2021
9. Divers et initiatives personnelles

#### **Adoption du Procès-Verbal de l'AG 2021 :**

Le PV est accepté à l'unanimité. Pour rappel, les PV sont publiés sur le site de l'association, [www.cynovaljoux.ch](http://www.cynovaljoux.ch).

#### **Rapport de la Présidente :**

Marina nous lit son rapport, annexe 1

#### **Allocution des moniteurs :**

Corinne (lu par Christian) : Concernant le groupe d'agility, il est composé d'une petite équipe très motivée malgré des hauts et des bas dans la progression de cette discipline. Corinne remercie Nicole d'avoir trouvé un local pour l'hiver ce qui a permis de continuer l'entraînement toutes les 2 semaines. Elle se réjouit également que Nicole débute les concours

officiels où elle a fait une 8<sup>ème</sup> place. Elle relève également que lors d'un concours amical, Mario a fini 1<sup>er</sup> et Nicole 4<sup>ème</sup>.

Concernant le groupe de hoopers : Corinne nous communique qu'elle a encore besoin de se former pour pouvoir enseigner cette discipline. Pour ce faire elle participe à un stage tous les deux mois et a suivi une semaine de stage.

Concernant les cours, Corinne nous dit que malgré les difficultés que peut entraîner cette discipline, notamment dues au travail à distance, son groupe est très motivé. Elle a elle-même fait un très bon parcours à son 1<sup>er</sup> concours.

Sylvie : Actuellement 13 adultes et 2 enfants. Concours interne à prévoir pour le sport plaisir qu'on pourrait modifier en sport loisir.

Aurélie : Propriétaire de Val'nimaux elle a très peu de temps mais peut seconder le samedi matin.

Christian : Les cours du samedi matin sont bien fréquentés, environ 15 à 20 chiens entre les 2 groupes. Les participants repartent avec le sourire, preuve d'une bonne satisfaction. Bonnes expériences générales mais parfois des mauvaises.

Caroline : Christian a tout dit.

#### **Rapport du caissier :**

Manu nous lit son rapport, annexe 2

#### **Rapport de la commission de vérification des comptes :**

Anne-Thérèse nous lit le rapport, annexe 3

**Adoption des Comptes 2021:** Après lecture de du rapport de la commission de vérification des comptes, l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2021.

Anne-Thérèse et Christiane sont nommée pour la commission 2022

**Démission/Admission :** 0 démissions et 5 admissions

#### **Manifestation 2021 :**

Journée Mobility : 19.06.2022

Journée Familiale : 28.08.2022

Journée Flat : 04.09.2022

Rallye canin : 09.10.2022

Sport plaisir : 02.10.2022

Loto : 25.03.2023, pour cette manifestation une réunion sera organisée.

### **Divers et initiatives personnelles**

Le comité remercie Christiane pour son travail répétitif et constant. Grâce à elle nous pouvons bénéficier d'un terrain entretenu à la perfection. On lui offre un bouquet de fleurs. Remerciement également aux toqués pour leur travail et bienvenue à Luigi Cantone qui les rejoint.

Michèle : Il faut que les PV soient imprimés et mis sur les tables pour que tout le monde puisse les consulter.

Sylvie : Demande quand il sera possible d'utiliser les WC. *Réponse : Prévus dans travaux futur.*

Anne-Thérèse : Propose de prévoir des toilettes sèches. *Réponse : Prévues dans travaux futur.*

Caroline : Demande ou commander des couvertures grises qui protègent de la chaleur. *Réponse : s'adresser à Sylvie qui en a déjà commandé plusieurs fois.*

Serge : Il faut éclaircir ce qui appartient à la niche et ce qui appartient à la commune. *Réponse sera fait lors de la prochaine AG.*

Prochaine AG : Une demande est faite à l'assemblée quant à savoir s'ils préfèrent que l'AG se fasse le vendredi ou le samedi. 7 voix pour le vendredi, 6 pour le samedi et 6 abstentions. L'assemblée se prononce pour une AG au mois de février-mars à la place de mai-juin, 15 contre 3.

Tous les membres désirent un repas à la fin de l'AG.

Isabelle demande si les cours du samedi sont toujours annulés le lendemain d'une AG, le comité lui répond par l'affirmative.

Aurélié : Est-ce qu'on peut louer la niche ? *Réponse : quand les travaux nécessaires auront été faits. Cependant il est possible de louer le terrain au prix de 50.- pour les membres et 100.- pour les non-membres.*

**15 : 45 Fin de l'assemblée générale**

## Rapport de la présidente juin 2022

---

Depuis notre dernière Assemblée générale de juin 2021, le Comité s'est réuni neuf fois. Tout au long de l'année nous avons essayé de regarder les améliorations possibles et /ou envisageables pour notre club. Dans un 1<sup>er</sup> temps il y a eu quelques modifications dans la gestion du samedi matin. Pour faire court sans jeu de mots, ces cours sont maintenant défrayés en fonction de la présence des différents moniteurs. A ce propos nous avons la joie d'accueillir depuis quelque temps déjà Mme Aurélie et Dany Renfler qui nous secondent le samedi matin.

De plus au niveau des activités réservées aux membres du club, soit le hooper, l'agility, le flair ou le sport plaisir, une augmentation des abonnements annuels a été décidée. Vu l'investissement de chacun des moniteurs des activités susmentionnées, on a trouvé que donner 50 par année pour chaque cours était un minimum.

Pour la cabane, nous essayons de continuer les travaux commencés les années précédentes. Les panneaux solaires nous éclairent, merci Jérôme, par contre au niveau de la chaleur il y avait de quoi faire. La vieille cheminée a donc été détruite, merci également à Luigi et Serge, nos chers conjoints. On ne pourra plus dire qu'ils sont à la masse. Le socle bétonné attend maintenant la suite ...

Pour ce qui est de l'organisation des journées mobility, familiale ou autre, nous sommes encore en situation postpandémie et dates n'ont pas été faciles à trouver. Enfin on essaie de faire au mieux.

Je tiens à terminer en vous disant que si j'ai oublié des personnes ou des éléments importants, je m'en excuse vivement. N'hésitez pas à nous communiquer les choses qui vous embêtent au cours de l'année. D'ailleurs même maintenant si un élément vous interpelle, n'hésitez pas à le relever et à poser des questions.

J'ai besoin, on a besoin de vous et de votre amitié.

Marina Lecoultre



## **Rapport caissier**

### **Année 2021**

Mme la présidente, mesdames messieurs chers membres,

**Rapport du caissier pour l'année 2021, compte bouclé au 31 décembre 2021.**

A noté que malgré la pandémie la société a quand même fonctionné .Les cours ont été maintenus avec une bonne affluence lorsque c'était permis. Nous avons organisé une seule manifestation, le Rallye qui a laissé un bénéfice de 942 CHF.

**Autres rentrées principales d'argent. Les cotisations membres pour un montant de 5321 CHF. Les 12 cours du samedi laissent quant à eux 1680 CHF. Le Village du Sentier a fait un don de 1000CHF.**

A ce jour la société compte 64 membres qui ont payés une cotisation à la SCS. Nous avons également 7 vétérans et membres d'honneur qui ne sont pas comptés dans le total. Le nombre de membre est en légère augmentation, les 12 cours, avec 14 inscrits augmentent également.

**Au 31 décembre, la fortune de la société s'élève à 21 881.30 CHF, diminution par rapport, à l'exercice précédent. En effet nous bouclons avec un déficit de -4241 CHF.**

Ceci mérite quelques explications, nous avons effectués l'achat de gourde pour donner en cadeaux lors de nos manifestations, pour bénéficier d'un prix intéressant une quantité de 400 pièces a été commandée, pour la somme de 2352 CHF, avec ceci nous sommes tranquilles quelques années. Pour info elles sont à vendre également pour la somme de 10 CHF. Comme vous le savez, un projet rénovation de la cabane est en cours, il a déjà commencé. Des informations détaillées vous seront transmises ultérieurement.

**Nous avons donc déjà acheté et provisionné le fourneau qui remplacera la cheminée qui était en place. Quelques modifications sont déjà visibles. Le montant pour cet achat et de 5525 CHF, d'où la perte sur l'exercice écoulé. Sans cette dépense ,la société afficherait un bénéfice de 1000CHF**

Toutes les pièces et documents, sont à disposition et consultables, je suis à disposition pour vos éventuelles questions et remarques après l'assemblée.

Merci de votre attention, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Le caissier

Société cynologique Vallée de Joux  
Commission de vérification des comptes  
Rapport 2021

La commission de vérification des comptes composée de Christiane Golay et de la soussignée Anne-Thérèse Bodenmann s'est réunie le vendredi 20 mai au domicile du caissier Manu Aubert.

Nous avons examiné les comptes de la société pour l'année 2021. Le caissier nous les a présentés et expliqués en détail. Nous les avons trouvés très clairs et très bien tenus. Nous pouvons féliciter le caissier pour son excellent travail. Toutes les pièces justificatives correspondaient aux écritures.

Nous tenons à relever les points suivants :

- La société n'a pu organiser que le rallye en 2021 qui a rapporté 942 francs.
- Les seules autres entrées d'argent ont été les cotisations, les cours et les dons
- Du matériel (fourneau) et des cadeaux (prix pour concours) figurent à l'exercice 2021 mais seront à disposition pour les prochaines années

Ces différents éléments entraînent donc une perte pour 2021 de fr. 4241,76. La fortune de la société s'élève encore au 31 décembre à fr. 21'881,29.

La commission ne peut qu'encourager le comité à continuer son projet de rénovation de la cabane qui pourrait devenir une source de rentrée d'argent, le jour où elle sera en ordre et donc louable. Elle pense aussi que lorsque ce projet aura abouti, le capital que représente la cabane, le terrain et le matériel devrait figurer dans le résultat de l'exercice comptable.

En conclusion, nous demandons à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés, d'en donner décharge au comité et au caissier, et de relever la commission de son mandat.

Pour la commission  
La rapporteuse

Anne-Thérèse Bodenmann